

son institutrice pour deviner l'impression produite. Fernande, impassible en apparence, ne laissait rien percer de ses pensées. L'enfant conclut qu'elle restait la maîtresse.

XXIII

PRÉCEPTEUR ET INSTITUTRICE

Le château de Fineste est situé sur les bords de la Vienne, entre Loches et Chinon, à quelques kilomètres du village de***. C'est un respectable débris des temps passés sur lequel la révolution a posé sa masse. Il ne reste de l'ancien manoir qu'un vieux donjon fièrement debout sur lequel s'appuie, avec une certaine coquetterie, une construction moderne à l'aspect seigneurial. Douze colonnes de l'ordre dorique en décorant la large façade, et supportent un balcon immense que nos pères eussent envié. Les ouvertures, dans le style ogival, sont belles, les pièces spacieuses, les couloirs bien percés. Deux terrasses arrondissent leurs flancs, chargés de fleurs, de chaque côté du bâtiment formant saillie, et aboutissent, par des degrés, à un jardin soigneusement entretenu. Celui-ci se perd dans un parc ombragé d'arbres de haute futaie qu'un petit bois entoure d'une ceinture de feuillage.

Ce séjour est réellement charmant ; on doit y vivre heureux et calme, et pourtant, Fernande, seule enfin un moment, se promène tristement songeuse.

Aurait-elle trop présumé de ses forces et la scène de mademoiselle Hermine lui faisait-elle appréhender des jours orageux ? Quel sait !

Voici monsieur Anatole. Quel aimable sourire et quel bienveillant bonjour !

— Je suis bien aise de vous voir, mademoiselle, dit-il à Fernande. Madame Lobeau m'a chargé de vous mettre au courant des habitudes de nos élèves. Peut-être trouverez-vous que les récréations sont longues eu égard au temps employé au travail ; il faut savoir se contenter de ce que l'on peut obtenir.

— Et l'autorité du maître, monsieur !

— N'est-elle pas souvent un mythe, mademoiselle ?

— Cela ne doit pas être, monsieur. L'enfant doit obéir, sinon....

— Sinon ?

— Vous savez mieux que moi ce qui en résulte. Qu'a fait jusqu'ici mademoiselle Hermine ?

— Pas grand chose. Elle est intelligente, elle réparera vite le temps perdu.

— Il y a donc du temps de perdu ?

— Il y en aura bien d'autres, soyez-en persuadée. Qu'importe ! elle est riche, elle sera jolie, aura de l'esprit à en vendre, que faut-il de plus à une femme ?

— Ce qu'il faut, monsieur ! exclama Fernande stupéfaite, une instruction solide et variée.

— A quoi bon ! pour causer chiffons, futilités, c'est bien la peine, vraiment, de captiver ces chères mignonnes pendant des années.

— Vous voulez rire, monsieur ; vous sentez aussi bien que moi l'utilité de l'instruction pour la femme. Il y en a beaucoup, il y en a trop de celles dont vous parlez. Que fait-on de ces poupées ? On se bécote à l'admiration une jolietatue. La femme doit dire autant à l'esprit qu'au cœur de l'homme ; elle doit être sa compagne de toutes les heures ; elle ne la sera réellement, complètement, que si son intelligence peut se mettre en contact avec cette intelligence.

— C'est une utopie, mademoiselle, et la femme y perdra sûrement.

— Je ne le crois pas, monsieur ; le crois au contraire pouvoir affirmer que la famille y gagnera et la société aussi.

— Que de grands mots, mademoiselle !

— Ils sont vrais, monsieur. Donnez-nous de l'instruction et vous vous plaindrez moins de notre légèreté, de notre coquetterie, de nos travers.

— Soit, mademoiselle ! et nous vous ouvrons à deux battants les portes des académies. Le monde en marchera-t-il mieux ?

— Vous déplaît la question, monsieur. Dieu me garde de rêver pour la femme un avenir hors de la famille ! Non ! ce que je veux, c'est la femme sérieusement instruite. Elle est riche ! elle est jolie ! elle est jeune ! la jeunesse, la beauté, la richesse s'en vont, l'instruction reste ; elle sort d'elle-même, et appuyée sur la religion, elle communique une force que nous ne connaissions pas. Voilà la véritable égide.

— Minerve ne dirait pas mieux, mademoiselle. Et pourtant la fable ne nous apprend pas si elle savait les lois de l'équilibre et de la densité des corps ; celles de l'électricité et du magnétisme ; si elle avait appris les noms barbares de la chimie, la classification des êtres, le mouvement des astres ; la philosophie de l'histoire l'avait préoccupée ; si les découvertes des savants la mettaient en émoi ; si elle avait calculé par les triangles la longueur du méridien terrestre, et c'est Minerve, c'est-à-dire la sagesse.

— J'ignore, monsieur, qui, de vous ou de moi, perdrait dans ce combat mythologique. Je dépense les miens. Cela ne m'apprend pas ce que sait mademoiselle Hermine, ni ce que l'on veut je fasse d'elle. Pas une ignorante, à coup sûr.

— Encore moins un bas bleu, mademoiselle, ajouta moitié riant, moitié sérieusement, M. Anatole.

— Je tâcherai d'en faire une femme comme je l'entends, comme vous l'entendez aussi, sans doute, car je vois bien que ceci n'est qu'une plaisanterie.

— Parfait, mademoiselle ! Je m'aperçois que nous nous comprenons à merveille. J'ai la be-

soigne la plus rude. Un garçon doit terminer ses études, et les exécutateurs ne plaisantent pas. Mais vous ! La fillette en saura toujours assez, surtout si elle suit vos conseils, conclut-il en quittant Fernande avec le plus gracieux des sourires.

— Je la surveillerai, pensait-il. Il ne faut pas deux maîtres ici.... Bah ! la petite lui donnera assez de besogne !

XXIV

FERNANDE DEVANT SES JUGES

Fernande eut bientôt pris les habitudes de la maison. Madame Lobeau de Fineste était avec elle d'une onction parfaite ; les enfants la redoutaient quelque peu ; M. Anatole accordait son ton à celui de la maîtresse du logis ; l'abbé Saturnin ne l'appelait que sa jeune amie ; madame de Blanchemin ne lui épargnait pas ses conseils, et la baronne de Lacauté daignait parfois la consulter sur un article de modes ; seul, M. Philippe de Fineste la laissait à l'écart. On eut dit qu'elle ne vivait pas pour lui, tant il n'avait pas de conscience de sa présence. Depuis plusieurs mois qu'elle était installée au château, il ne lui avait jamais parlé. On se demandait même s'il l'avait regardée.

— Sait-il comment elle est ! minaudait la baronne.

— J'en serais surprise ! opinait madame de Blanchemin.

— Il abhorre les femmes, chère !

— Parce qu'il ne les connaît pas. Qui voit-il ? Nous, quelquefois. Avouez que nous ne sommes plus jeunes et que nous ne pouvons guère enflammer une imagination. Pardon, chère, j'oubliais.... Je devrais dire moi.... articula malicieusement madame de Blanchemin en voyant la baronne assez émue. Le sort a favorisé Lavinie en ne lui donnant pas une de ces jolies parisiennes, pétillante d'esprit et de malice, gracieuses, charmantes créatures qui feraient tourner les plus fortes têtes. Mademoiselle Fernande est l'institutrice qu'il lui fallait : pas belle d'abord. Elle a des yeux, c'est vrai.

— Ils sont mornes.

— Parce qu'elle est triste et que rien encore n'est venu les animer.

— Elle est d'une maigreur qui la rend anguleuse. Sa peau est couleur de bistre. Avec cela une certaine distinction.

— La distinction des femmes maigres (madame de Blanchemin adore le type des Romaines).

— Un joli accent et la voix très musicale.

— J'en conviens ; elle parle si rarement qu'il est permis de l'ignorer.

— On la dit fort instruite.

— C'est son état.

— Elle est bien élevée et sa politesse est exquise. Un peu raide, peut-être, pour une fille dans sa position....

— Je ne déteste pas cela.

— Quand on a des rentes, soit, mais lorsqu'on n'a rien.

— Raison de plus.

— Allons donc ! voyez M. Anatole.

— Lui ! c'est bien différent. Il est homme d'abord et sait faire son affaire. Le voilà indispensable. En serait-il jamais ainsi de mademoiselle Fernande ? Ce n'est guère probable.

— On en est satisfait, pourtant ?

— Très satisfait. Mais elle n'a qu'un pied dans la maison, elle y est toujours étrangère. Notre bonne amie la traite bien en la tenant à distance, sans doute parce que cette pauvre petite ne sait pas être assez de son avis.

— Vous remarquez tout.

— Il faut être ainsi avec Lavinie. Elle a toujours l'air de vouloir ce que vous voulez, mais elle agit à sa guise. Il n'y a que sa fille qui la fasse marcher. Mademoiselle Fernande prétend qu'on la gêne et croit qu'il est de son devoir de la transformer. C'est une noble tâche ; elle pourra s'y briser. Lavinie lui donne parfois raison ; elle essaie de tenir ferme comme elle ; qu'Hermine pleure, tout est oublié, et l'institutrice n'est plus bonne à rien. On ne lui dit pas, on le lui fait sentir, ce qui est quelquefois plus dur. J'ai surpris parfois des larmes dans ses yeux que Lavinie se gardait de voir.

— Méchante !

— Je suis franche, chère. Notre amie est une maîtresse femme, seulement elle n'entend rien à l'éducation des enfants.

— Elle serait trop parfaite, aussi.

— Vous avez raison. Je ne lui connais pas un défaut, il lui faut bien cette faiblesse.

(La suite au prochain numéro.)

MALICE D'UN MINISTRE.—Le Rév. Washington, D. C. écrit : Je pense qu'il est mal pour un ministre ou des hommes publics de donner des certificats à des charlatans, ou pour des remèdes sans aucune valeur, lorsqu'il y a un remède qui est connu de tout le monde par ses qualités vraiment supérieures et efficaces. C'est pourquoi je recommande spécialement les Amers de Houbion comme ayant eu un effet solitaire sur des personnes de ma connaissance et je crois qu'aucune famille ne devrait se dispenser de ce remède. — "New York Baptist Weekly."

ORGUE A VENDRE

Fait par un des meilleurs manufacturiers de la Puissance, un excellent instrument, sera vendu à bon marché. S'adresser au bureau de ce journal.

JEUX D'ESPRIT ET DE COMBINAISONS

Adressez les communications concernant ce département aux "Jeux d'esprit, bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal."

SOLUTIONS

No. 253.—La parole.

No. 254.—

	C	A	B
M	C	A	N
	A	N	U
	B	U	T
	T	O	I
	O	N	
	U		

ONT DEVINE :

Mlle Eva Ranger, St-Polycarpe : Tout ; V. P., Isle Dupas : Tout ; Maurice Racicot, Saint-Jean Chrysostôme : No. 253 ; E. L., Trois-Rivières : Tout ; S. Duguay, Québec : Tout.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 18 août 1881.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

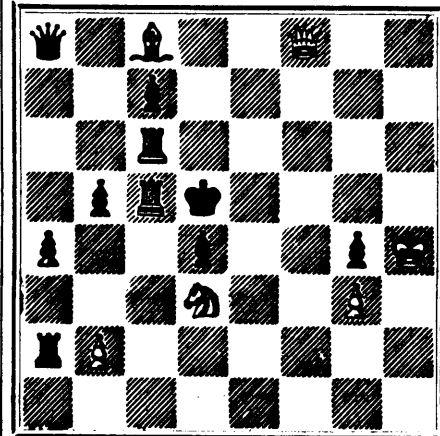
Problème No. 280.—F. Côté, Québec ; N. P., Sorel ; X. Beaulieu, Berthier ; Un amateur, Terrebonne ; M. Lacasse, Lowell, Mass ; "Mat," Berthier ; Un Trifluvien, Trois-Rivières.

—Le match Blackburne-Zukertort s'est terminé le 27 juillet avec le résultat suivant : Zukertort gagne sept parties ; Blackburne, deux ; remises, cinq.

PROBLÈME No. 282.

Composé pour l'Opinion Publique par M. J. FAYSE, Beauvoisin, France.

NOIRS.



BLANC.

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups.

SOLUTION.—No. 280.

Blancs. 1 D 7e TD 1 Ad Kb1um.
2 Mat selon le coup des Noirs.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

NAISSANCE

A Juliette, le 7 courant, la Dame de M. d'Angeville Dostaler, architecte, une fille.

Mères ! Mères ! Mères ! !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. LES TROCHISQUES DE BROWN pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme les sirops et pectoraux, mais agissent directement sur les parties malades ; soulageant l'irritation, guérissant l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhe et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. D'un tiers de ans que ces TRONCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.

CONVERSIONS

Le Révd R. L. de Burgh, dernièrement ministre dans le Middlesex, a été reçu dans l'Eglise catholique par le Révd Père Rowe, de l'Oratoire de Brompton. Trois autres ministres anglicans, de l'école ritualiste, étant parti d'Oxford pour faire un voyage à Rome, vont être reçus dans l'Eglise à leur retour en Angleterre, par le cardinal Manning, pour faire leur profession de foi catholique.

On annonce en même temps que la femme d'un *clergyman* bien connu, M. Georges Lee, va être aussi reçue dans l'Eglise catholique. Son fils, Ambroise Lee, l'avait déjà précédée dans cette heureuse voie. Tout fait espérer que le mari ne peut tarder à suivre l'exemple de ceux qui lui sont chers, car dernièrement, nous dit le *Morning Post*, il assistait à une conférence catholique faite par le savant Barnabite italien Tondi. Ce Père, chassé d'Italie et habitant Londres, est le fondateur de l'association de prières pour le retour des nations séparées de l'Eglise à l'unité catholique. Pie IX a approuvé cette œuvre.

Un conseil.—Le miel employé comme sucre : Comme il a été dit souvent, tous les habitants des campagnes devraient avoir quelques ruches qui ne coûteraient rien et dont le miel leur rendrait de grands services, car il est possible de l'employer à toutes sortes d'usages, puisqu'il est facile d'en faire disparaître le goût particulier, qui n'est pas désagréable lorsqu'on le mange à la main, mais qui présente des inconvénients lorsqu'on l'emploie soit dans des confitures ou autres préparations du même genre, soit au sucrage des vins pour lequel il ne réussirait pas bien en s'en servant à l'état normal. Voici donc comment il faut procéder :

On fait fondre le miel à une chaleur donnée, on l'écume et on le clarifie ; on y plonge ensuite à cinq ou six reprises un gros clou ou un morceau de fer qu'on fait rougir au feu autant de fois qu'on le plonge dans le miel ; enfin, on y met une cuillerée d'eau-de-vie par chaque pinte de miel. Ce procédé enlève complètement au miel sa saveur naturelle, ce goût aromatique qui le fait rejeter pour les usages culinaires. Dans cet état, il peut être employé dans les mêmes conditions que le sucre et il coûte moins cher.

A VENDRE L'OPINION PUBLIQUE depuis 1870 (première année) à 1880. Relié et en bon ordre. S'adresser à A. CARTIER, 84, rue des Inspecteurs.

MM Gravel et Thibault donnent avis au public, et en particulier à leurs nombreux pratiques, qu'ils ont maintenant en mains le plus bel assortiment de Tweed Ecossais, Anglais et Canadien, Drap, Serge et Tricot qu'il soit possible de trouver. Leurs prix sont des plus modérés. Ainsi donc si vous voulez être bien servis et acheter à bon marché pour argent comptant, rendez-vous chez Gravel et Thibault, 587, rue St-Catherine.

N. B. Nous invitons aussi les Dames à venir examiner notre département de Mode, nous ne doutons pas qu'elles seront émerveillées de l'élégance de nos chapeaux. Venez donc immédiatement pour choisir.

Décisions judiciaires concernant les journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.